

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU

Jeudi 15 décembre 2022

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le jeudi 15 décembre, le Conseil Municipal de SALAGNON, dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur BARRET Daniel.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 9 décembre 2022

Présents : **BARRET** Daniel, **LAVOREL** Virginie, **PARADIS** Stéphane, **BENAIM** Fadiene, **SKUP** Pascal, **DUFAT** Cécile, **LUNARDI** Charlotte, **NUGUET** Frédérick, **GRENIER** Michelle, **LUNARDI** Benjamin, **GONIN** Martine, **GENEST** Kathia, **LINIGER** Benoît, **RIOUX** Marjorie, **SAURA** Cyril

Secrétaire : **DUFAT** Cécile.

Ouverture de la séance à 19 h.

Arrivée de Michelle GRENIER à 19h07.

Approbation du compte-rendu de la séance du 28 octobre 2022 à l'unanimité.

1/ DELIBERATIONS

ADMISSION EN NON-VALEUR

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'admettre en non-valeur un titre de cantine pour un montant de 4.45 €. Le débiteur de cette créance est introuvable par la trésorerie. Virginie Lavorel indique cependant que les poursuites ne cessent pas pour autant.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE A LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Les membres désignés pour représenter la commune sont :

Membres titulaires :

Pascal SKUP

Virginie LAVOREL

Stéphane PARADIS

Membres suppléants :

Fadiene BENAİM

Marjorie RIOUX

Charlotte LUNARDI

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

DELEGATION AU MAIRE

Cette délégation porte uniquement sur une modification de l'article 22 portant sur la délégation du droit de priorité article L.240-1 à L240-3 du Code de l'Urbanisme

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU

Jeudi 15 décembre 2022

TE38 : TRAVAUX SUR RESEAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC

Délibération portant sur les travaux de renforcement du poste électrique du Clôt jusqu'au chemin des écoles effectués par le TE38. Participation de la commune aux frais de maîtrise d'ouvrage de 579€.

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

DESIGNATION DES REPRESENTANTS COMMISSION LISTES ELECTORALES

Cyril SAURA Martine GONIN Cécile DUFAT Marjorie RIOUX
Benoît LINIGER

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

2/ QUESTIONS DIVERSES

- Point sur le P.L.U. : Le PADD, déjà validé et objet d'une délibération, devra être revu pour intégrer les zones noires et les Z.A.N. Les personnes associées seront invitées prochainement.
- Cantine :
Le fournisseur des repas de la cantine, Elior, impose une augmentation du prix des repas de 29% dès le mois de janvier, avec une qualité de plus en plus sujette à caution. Nous les avons rencontrés et sommes convenus de la nécessité de mettre fin à notre collaboration. Nous sommes en cours de consultation d'autres prestataires. Au vu du délai, nous avons la possibilité dans un premier temps de prendre un prestataire en marché de gré à gré en attendant de pouvoir traiter l'appel d'offres.
Question de Cyril Saura : pourrait-on étudier la possibilité d'une fabrication sur place ? Il faudra faire une étude en ce sens.
Le 2 janvier, la société Argos pose le nouveau poste de nettoyage et s'occupe du réglage des machines à laver.
- Personnel :
Deux nouveaux agents ont été recrutés. Il s'agit de Christophe Bornarel, nouvellement installé à Salagnon et de Yves Couturier, déjà connu des salagnards. Pour répondre à l'inquiétude de Benoît Liniger concernant la maîtrise du budget, Virginie Lavorel répond que le budget est maîtrisé puisque les agents prendront en charge tous les travaux externalisés aujourd'hui. Le delta est de 8000€. La deuxième inquiétude de Benoît Liniger, liée au problème d'assurance pour l'utilisation par David Colas de son véhicule personnel, a également été levée. L'assurance de la commune couvre les agents dans l'exercice de leurs fonctions.
- Bâtiments et patrimoine
Les devis pour les toilettes de l'école sont quasiment tous faits, il ne manque que le devis du plombier. Ces travaux seront subventionnés à hauteur de 25% à 40%. Ces travaux seront effectués en juillet 2023 pour que les toilettes soient opérationnelles à la rentrée 2023-2024. Nous avons dû faire face à de nombreux aléas dernièrement :
Des infiltrations d'eau ont été constatées au local technique dues probablement à un problème de remblai du voisin. Les experts des assurances devraient faire le nécessaire.

COMPTE RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU

Jeudi 15 décembre 2022

- *La remise en service des chaudières* de l'école en mode programmation ne fonctionne pas. Nous attendons un délai d'intervention.
Le chauffage au sol de l'école maternelle fonctionne mal, plusieurs circuits ne fonctionnent pas du tout. Une visite de la société Olagnon est prévue pour devis de réparation.
Le compteur Linky de la mairie disjoncte. Possible problème de déséquilibre du triphasé. Il est envisagé de passer en monophasé => à voir avec Enedis.
L'ordinateur de la régie a été remplacé avec une récupération totale des données. Dès début janvier, un reset des badges sera effectué et les nouveaux badges seront remis contre signatures avec un numéro afin de connaître l'intégralité des badges distribués.
Un dysfonctionnement de l'éclairage public au Pontet a été signalé. A suivre.
La téléphonie fixe de l'école doit encore être améliorée. Quelques anomalies ont été mises en lumière par Orange lors de l'installation.
- Travaux en cours
Les travaux du SEPECC suivent leur cours. Un léger retard de travaux repousse la date de fin à début janvier 2023.
Un avenant a été signé avec la société Perriol pour le raccordement eaux de pluie pour un montant de 3300€.
Une tranchée doit être refaite des Sables jusqu'au Pontet. Le planning sera communiqué sur le site internet de la commune.
La société Perriol a été reçue en entretien concernant le ralentisseur du chemin des Sables. S'il n'existe pas de normes à proprement parler en termes de hauteur, on peut cependant trouver des préconisations. Aujourd'hui, ce ralentisseur ne répond aucunement à ces préconisations. La société Perriol indique avoir effectué les travaux demandés par l'ancienne municipalité et accepte de reprendre le ralentisseur moyennant finances.
Nous avons constaté que les véhicules étaient obligés de s'arrêter au ralentisseur, provoquant quelques fois des mouvements d'humeur et l'accélération après avoir ralenti, ce qui nous paraît totalement contreproductif en matière de prévention de la vitesse.
- Divers
 - Le Syclum va prochainement distribuer des bacs jaunes pour le tri des emballages. Les modalités de la distribution ne sont pas encore actées. Les habitants seront prévenus par un courrier distribué avec le prochain bulletin.
 - Le CCAS se félicite de l'organisation du 11 novembre qui s'est très bien déroulé. Bonne soirée également pour le 8 décembre qui a permis de récolter un petit bénéfice pour le CCAS. Une retransmission de la finale de la coupe du Monde est également organisée ce dimanche. Les colis seront récupérés demain et l'organisation de la distribution se fera dans la foulée.
 - Encore un cambriolage à déplorer sur la commune. Une prise de contact avec la gendarmerie est prévue pour la participation citoyenne.
 - Un rendez-vous est prévu avec le député pour demander des subventions.
 - Une réunion publique AXA pour la mutuelle est prévue le 19 janvier 2023 à 19h.
 - La formation Premiers secours sera dispensée début d'année et le 20 mars pour le personnel.
 - Benoît Liniger demande s'il peut conserver son mandat de correspondant défense, accordé à l'unanimité.
 - Un camion pizza sera présent le mardi soir sur le parking de l'école à partir de début janvier.

Séance levée à 20h40.